

Direction interdépartementale des routes Centre-Est

Lyon, le 15/04/2025

Service patrimoine et entretien cellule ouvrage d'art

Affaire suivie par : Geoffrey BERNARD geoffrey.bernard@developpement-durable.gouv.fr
Tél.: 04 69 16 62 60 / Port.: 06 64 86 32 01

Courriel: coa.spe.dirce@developpement-durable.gouv.fr

Objet : Consultation pour la location d'une passerelle négative pour l'inspection du pont de la Pierre du Roy sur la RN90 sur la commune d'Albertville (Savoie-73).

PJ: Plan de situation

La Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est lance une consultation auprès d'entreprises spécialisées afin de trouver la meilleure offre concernant la location d'une passerelle négative <u>avec chauffeur et manipulateur</u> pour l'inspection :

du pont de la Pierre du Roy sur la RN90 Commune d'Albertville (73) RN73 - PR 24+0188

A — Caractéristiques géométriques minimales demandées au moyen d'accès

L'ouvrage est rectiligne. Les caractéristiques géométriques demandées au moyen d'accès sont :

- Longueur minimale de la passerelle : 15 m ;
- Hauteur de franchissement verticale au dessus de la chaussée : +1,20 m (passage par dessus des gardes-corps);
- Hauteur disponible au dessous de la chaussée : 6,00 m ;
- Déport latéral par rapport au bord de la chaussée : 2,60 m.

B — Dates de la prestation

Les dates de cette prestation sont les suivantes :

Semaine 27 : mardi 1er au jeudi 3 juillet 2025 entre 08H00 et 17H00 (pose méridienne de 1 heure) A titre indicatif, la durée journalière de la prestation devrait être de 7h. Le matériel sera livré sur place.

Le RDV sera à confirmer avec le chargé de l'inspection M. Thomas MASSARO du CEREMA de Bron (voir coordonnées ci-dessous).

C — Choix de l'entreprise

L'entreprise devra fournir un devis répondant aux besoins cités ci-dessus. L'entreprise retenue sera jugée au mieux disant, il sera tenu compte :

- des dernières prestations et de leur bon déroulement ;
- du matériel adapté à la visite de l'ouvrage ;
- du coût de la prestation sous réserve de prix anormalement bas.

Les prix proposés seront fermes et définitifs.

D — Modalités de paiement

Le délai global de paiement est fixé à 30 jours.

E — Délai de réponse

Nous vous remercions de bien vouloir nous faire parvenir votre offre avant le **vendredi 25 avril 2025 à 12h00**, mentionnant la date prévisionnelle d'intervention, accompagnée <u>des caractéristiques géométriques</u> du moyen d'accès, <u>à l'adresse mail</u>: **coa.spe.dirce@developpement-durable.gouv.fr**.

Vous pourrez prendre contact avec M. Thomas MASSARO du CEREMA de Lyon - Laboratoire de Bron (06 98 38 92 45) pour tout renseignement concernant les contraintes d'intervention.